

COMMUNE DE VAL-MONT
SEANCE DU 23 JANVIER 2016 A 10 HEURES



Convocation : 18/01/2016 PRESIDENT : Christian BRESSOULALY MAIRE -SECRETAIRE DE SEANCE : BELIN Ont participé au vote : BABEY . BELIN . BOLOT . BRESSOULALY . BULLIER . CHATELET . DEMARTINECOURT. ESSA . FICHOT Michel . GUILLEMARD . GOULIER . LENOBLE Bernard . LENOBLE Céline . MANIERE Raymond . PERROT . POTIRON .

Absents : DESBOIS Sébastien. Excusé . A donné pouvoir à BELIN Noël . MANIERE Michel . Excusé . A donné pouvoir à MANIERE Raymond . DA COSTA Tony . Excusé . A donné pouvoir à BABEY Patrice . BELORGEY Sébastien . Excusé . FICHOT Ludovic .
RESULTAT DU VOTE : 19 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION .

22 - APPROBATION MODIFICATION STATUTS DU SICECO :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que, lors de sa séance du 16 décembre 2015, le comité du SICECO a adopté une modification de ses statuts.

Cette révision vise deux objectifs :

. Etendre le champ des activités du Syndicat, en le dotant des nouvelles compétences et de services complémentaires, et permettre aux Etablissements Publics et Coopération Intercommunale à fiscalité propre d'adhérer au Syndicat.

Après avoir présenté la délibération du Comité syndical du SICECO, Monsieur le Maire précise que c'est au tour de l'ensemble des communes adhérentes au SICECO de se prononcer sur ces modifications selon la règle de la majorité qualifiée.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles 5211-17 et 5711-1,

Vu la délibération annexée du Comité du 16 décembre 2015,

Vu les statuts du SICECO,

. APPROUVE les modifications statutaires telles qu'elles ont été adoptées par l'Assemblée générale du Comité syndical du SICECO en date du 16 décembre 2015,

. AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

COMMUNE DE VAL-MONT

SEANCE DU 23 JANVIER 2016 A 10 HEURES

Convocation : 18/01/2016 PRESIDENT : Christian BRESSOULALY MAIRE -SECRETAIRE DE SEANCE : BELIN Ont participé au vote : BABEY . BELIN . BOLOT . BRESSOULALY . BULLIER . CHATELET . DEMARTINECOURT. ESSA . FICHOT Michel . GUILLEMARD . GOULIER . LENOBLE Bernard . LENOBLE Céline . MANIERE Raymond . PERROT . POTIRON .

Absents : DESBOIS Sébastien. Excusé . A donné pouvoir à BELIN Noël . MANIERE Michel . Excusé . A donné pouvoir à MANIERE Raymond . DA COSTA Tony . Excusé . A donné pouvoir à BABEY Patrice . BELORGEY Sébastien . Excusé . FICHOT Ludovic .
RESULTAT DU VOTE : 19 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION .

23 – DELEGATIONS DES ADJOINTS :

Vu la délibération N° 18 du 23 janvier 2016,

Le Conseil Municipal :

. DECIDE :

. A Monsieur Noël BELIN, 1^{er} Adjoint, Monsieur Michel FICHOT, deuxième adjoint et Monsieur Marcel DEMARTINECOURT, troisième adjoint, sont confiées les délégations suivantes : travaux, personnel, affaires forestières, finances, Etat-Civil, affaires sociales.

. A Monsieur Raymond MANIERE, quatrième adjoint et Monsieur Bernard LENOBLE, cinquième adjoint, sont confiées les délégations suivantes : affaires sociales, travaux, cimetière, affaires forestières et finances.

. A Monsieur Patrice BABEY, sixième adjoint, sont confiées les délégations suivantes : communication, affaires culturelles et réseau informatique.

QUESTIONS DIVERSES :

1 – COMMANDE PUBLIQUE

1-1- MARCHE PUBLIC

Point sur les travaux d'Ivry :

Les travaux concernant le mur de la place Châtain se terminent.

Travaux prévus : le mur du cimetière qui présente un danger – devis d'environ 37 000 € - Subvention DETR 30 %.

Le mur d'enceinte derrière l'école – devis d'environ 30 000 € -Subvention 50 %.

9- AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES

9-1- AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES

Réflexion jusqu'à la prochaine réunion sur un nom des habitants de VAL-MONT.

8- DOMAINE DE COMPETENCES PAR THEME

8-4 – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Accessibilité église de JOURS EN VAUX en cours : une place handicapé et un balisage lumineux sont à l'étude.